

# Pourquoi la rougeole flambe si fort en Wallonie

**SANTÉ** Selon l'Aviq, l'écrasante majorité des malades n'avaient pas été vaccinés

- ▶ Des cas venus de Roumanie et de Serbie.
- ▶ Mais le mystère subsiste pour d'autres foyers.
- ▶ Le taux de vaccination chute à 75 % en Wallonie pour la deuxième injection.

**E**n deux mois seulement, on a constaté en Wallonie autant de cas de rougeole que toute l'année dernière dans tout le pays. L'alerte est considérée suffisamment sérieuse par les autorités pour mettre en garde la population. Le virus, qui peut être mortel, a été aperçu notamment à Charleroi, Jodoigne, Namur et Verviers. Plus de 70 cas ont été déclarés depuis le début de l'année, contre 7 à 8 normalement en cette période, souligne l'agence wallonne. « L'épidémie, qui concerne tant les adultes que les enfants, a démarré avec le retour d'une personne de Roumanie, où sévit une importante épidémie », indique l'Agence wallonne pour une vie de qualité (Aviq). Celle-ci affirme « suivre le phénomène et appeler la population à la prudence ». En Roumanie, on compte plus de 1.400 cas. 600 en Italie, 400 en Grande-Bretagne.

Or, la rougeole est une maladie très contagieuse, y compris par l'air. Elle peut entraîner de graves complications et des hospitalisations, surtout pour les personnes à risque, comme les enfants de moins d'un an, les personnes immunodéprimées et les femmes enceintes. « Les enfants de moins d'un an sont par-

ticulièrement à risques, parce qu'ils ne sont pas vaccinés avant cette date », explique Sylvie Leenen, infirmière de santé publique à la cellule de surveillance des maladies infectieuses de l'Aviq. L'Agence sensibilise au risque parce qu'il est encore possible de se faire vacciner dans les 72 heures après un contact avec une personne atteinte de la rougeole.

Quelle peut être la cause de cette flambée soudaine ? Selon le docteur Carole Schirvel (Aviq), un des « cas zéro » est lié à une personne qui est revenue infectée de Roumanie à la mi-décembre. Le virus qui circule en Belgique est identique au virus roumain : ce malade a d'abord contaminé sa famille, ses amis, puis de proche en proche, des dizaines d'autres personnes.

## Un vaccin non obligatoire chez nous

« D'autres cas concernent des personnes d'origine serbe. Mais d'autres malades n'ont pas encore été reliés à de telles contaminations venues de l'étranger. Il faut donc garder prudence en la matière. La difficulté consiste en une période d'incubation assez longue, de 21 jours. Il faut alors scanner tout l'entourage de la personne qui fait la maladie », explique Sylvie Leenen. Qui avance une certitude : « L'écrasante majorité des personnes atteintes en Wallonie n'avaient pas été vaccinées contre la maladie. » Le taux de vaccination varie en effet beaucoup selon les tranches d'âges et les pays. En France, par exemple, cette vaccination est obligatoire. Elle n'est que « très chaudement » recommandée par tous les pédiatres et indispensable pour accéder à un lieu d'accueil reconnu par

l'ONE en Belgique : du coup, la couverture vaccinale pour la première dose du vaccin RRO était de 94,1 % dans la région de Bruxelles-Capitale, de 96,6 % en Flandre et de 95,6 % en Wallonie. Pour la deuxième dose de vaccins, la couverture était de 92,5 % en Flandre et de 75,5 % en Wallonie et dans la région de Bruxelles-Capitale.

Cette brusque augmentation peut s'expliquer par la couverture vaccinale sous-optimale pour le vaccin trivalent rougeole, rubéole et oreillons (RRO) au sein de la population générale et par l'existence de groupes à risques tels que les gens du voyage, les communautés anthroposophiques, les demandeurs d'asile des pays endémiques et le personnel hospitalier. Il est nécessaire de couvrir plus de 95 % de la population avec les 2 doses du vaccin RRO pour pouvoir assurer une immunité de groupe et atteindre les objectifs de l'OMS d'élimination de la rougeole pour 2018, aujourd'hui clairement irréalistes.

La dernière épidémie de grande ampleur qui a atteint la Belgique a fait 675 cas de rougeole déclarés en 2011. C'est peut-être reparti pour un tour... ■

**FRÉDÉRIC SOUMOIS**

### Un vaccin controversé qui effraye

La rougeole est une maladie très contagieuse, elle se communique de personne à personne, par contact direct ou par aérosolisation des sécrétions nasales ou oro-pharyngées émises par une personne contaminée. Son incubation est de dix jours en moyenne. Le délai moyen d'apparition de l'éruption est de 14 jours. La période de contagiosité est de cinq jours avant l'apparition de l'éruption cutanée à cinq jours après, la contagiosité est maximale durant la phase catarrhale.

Le vaccin a changé la face de la lutte contre la maladie, que l'on espérait encore, il y a peu, éradiquer avant 2020. Avant l'arrivée de la vaccination au début des années 1960, la rougeole était la première cause mondiale de mortalité par infection : 135 millions de cas annuels entraînant 6 millions de décès. Mais en Angleterre, en 1998, Andrew Wakefield publia une étude associant une maladie inflammatoire intestinale à l'autisme, en suggérant le vaccin contre la rougeole, la rubéole et les oreillons (abrégié en ROR), comme facteur déclenchant. En 2011, on s'aperçut que les données pour obtenir les résultats dans l'étude de 1998 avaient été manipulées. Wakefield est accusé de fraude sur fond de conflits d'intérêts, le chercheur ayant reçu des fonds d'opposants à la vaccination. Wakefield fut fortement critiqué pour son attitude ainsi que pour la baisse du taux de vaccination qui en résulta. Il a été rayé de l'Ordre des médecins, une sanction exceptionnelle. Dix des douze coauteurs de l'article de 1998 se sont rétractés. Le CDC, l'Académie nationale des sciences et le National Health Service du Royaume-Uni ont conclu après examen de toutes les études disponibles qu'il n'y avait pas de faits probants démontrant un lien entre le vaccin ROR et l'autisme. Il n'empêche : de nombreux parents hésitent aujourd'hui à faire vacciner leur enfant, tant l'écho de cette escroquerie retentit encore...

FR.SO

### LES DÉCÈS DUS À LA ROUGEOLE DANS LE MONDE

